

**Direction générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle**

Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Sous-direction de la stratégie et de la qualité des formations
Département qualité et reconnaissance des diplômes

Paris, le **18 JUIL. 2023**

La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche

DGESIP A1-5
Affaire suivie par :
Victor SOUBEYRAND
Tél : 01 55 55 83 65
Mél : victor.soubeyrand@enseignementsup.gouv.fr

à

1 rue Descartes
75231 Paris SP 05

Monsieur le président de la COMUE
Université de Toulouse

s/c
de Madame la rectrice de de la région académique Occitanie,
Chancelière des universités
de Monsieur le recteur délégué pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation de la région
académique Occitanie

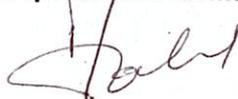
Objet : Accréditation de votre établissement à délivrer les diplômes nationaux

Je vous prie de trouver, ci-joint, un arrêté ministériel en date du 18 juillet 2023 accréditant votre établissement à délivrer le diplôme national qui figure en annexe. Cet arrêté se substitue à l'arrêté d'accréditation du 11 juillet 2023 qui est abrogé.

Conformément à vos statuts, cet arrêté co-accrédite votre établissement pour la délivrance du doctorat avec vos établissements fondateurs et membres.

Il vous autorise à utiliser les labels des formations de l'enseignement supérieur dans la communication relative aux formations qui y sont référencées. Les labels sont téléchargeables à l'adresse suivante : esr.gouv.fr/label-formation.

**La sous-directrice de la stratégie
et de la qualité des formations**



Muriel POCHARD

PJ :
1 arrêté

CPI :
Université Toulouse Capitole
Université Toulouse-II Jean Jaurès
Université Toulouse-III Paul Sabatier
INSA Toulouse
Institut national polytechnique de Toulouse
Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace (ISAE-Supaéro)
IMT (Mines Albi)
Ecole nationale de l'aviation civile
Ecole des hautes études en sciences sociales

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

**Arrêté du 18 juillet 2023 accordant l'Université de Toulouse
en vue de la délivrance de diplômes nationaux**

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-6 et D. 613-7,
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance
des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements
d'enseignement supérieur,
VU l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche,

arrête

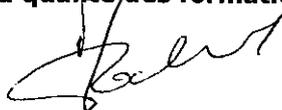
Art. 1 À compter de l'année universitaire 2023-2024, l'Université de Toulouse est accréditée en
vue de la délivrance du diplôme national figurant en annexe.

Art. 2 L'établissement délivre le doctorat en co-accréditation avec ses établissements fondateurs
et membres dans le cadre des écoles doctorales dont la liste est jointe en annexe.

Art. 3 L'arrêté du 11 juillet 2023 accordant l'Université de Toulouse en vue de la délivrance de
diplômes nationaux est abrogé.

Art. 4 La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, la
rectrice de la région académique Occitanie et le président de l'Université de Toulouse sont chargés
de l'exécution du présent arrêté.

**Pour la ministre et par délégation
La sous-directrice de la stratégie
et de la qualité des formations**



Muriel POCHARD

Annexe de l'arrêté du 18 juillet 2023

Région académique Occitanie

Académie de TOULOUSE

Université de Toulouse

L'établissement susvisé est accrédité à compter de l'année universitaire 2023-2024 en vue de la délivrance du diplôme national suivant :

DOCTORAT

Année d'accréditation	Durée	Fin d'accréditation
2023-2024	4 ans	2026-2027

Liste des Ecoles Doctorales dans le cadre desquelles l'établissement délivre le diplôme de doctorat

CDC	N°	Intitulé	Etablissements co-accrédités		Partenaires
			Délivrance partagée	Délivrance conjointe	
5	151	BSB BIOLOGIE - SANTE - BIOTECHNOLOGIES.		UT-UT3	ENVT
3	173	SDU2E SCIENCES DE L'UNIVERS, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE	UT, ISAE	UT-UT3, UT-INP	EN Météo
1,2,8,9	309	EDSYS Ecole Doctorale Système	UT, ISAE, ENAC, IMT (Mines Albi)	UT-UT2, UT-UT3, UT-INP, UT-INSAs	EN Météo
5,8,9	323	GEETs Génie Electrique, Electronique, Télécommunication et Santé	UT, ISAE, ENAC	UT-UT3, UT-INP, UT-INSAs	INUC
6	326	CLESCO COMPORTEMENT, LANGAGE, EDUCATION, SOCIALISATION, COGNITION		UT-UT2, UT-UT3	INUC, ENSFEA
6	327	TESC TEMPS, ESPACES, SOCIETES, CULTURES.	UT, UTCapitole, EHESS	UT-UT2, UT-INP	ENSAT
6	328	ALLPHA ARTS, LETTRES, LANGUES, PHILOSOPHIE, SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	UT, UTCapitole	UT-UT2, UT-UT3,	
10	458	SEVAB SCIENCES ECOLOGIQUES, VETERINAIRES, AGRONOMIQUES ET BIOINGENIERIES		UT-UT3, UT-INP, UT-INSAs	INUC, ENVT, INRAE
1,2,3,4,5,6,7,8,9,10	467	AA Aéronautique - Astronautique (fermeture de l'ED en 2023-2024)	UT, UTCapitole, ISAE, ENAC, IMT (Mines Albi)	UT-UT2, UT-UT3, UT-INP, UT-INSAs	ENIT, ONERA
8	468	MEGEP MECANIQUE ENERGETIQUE GENIE CIVIL PROCEDES	UT, ISAE, IMT (Mines Albi)	UT-UT3, UT-INP, UT-INSAs	ENIT
2,4,8	482	SDM SCIENCES DE LA MATIERE		UT-UT3, UT-INP, UT-INSAs	ENIT
1,5,9	475	MITT Mathématiques, Informatique, Télécommunications de Toulouse	UT, UTCapitole, ISAE, ENAC	UT-UT2, UT-UT3, UT-INP, UT-INSAs	

7	478	TSM	ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE GESTION	UT, UTCapitole		
7	479	DDSP	ECOLE DOCTORALE DROIT ET SCIENCES POLITIQUES	UT, UTCapitole		
7	171	TSE	TOULOUSE SCIENCES ECONOMIQUES	UT, UTCapitole		INRAE, EHESS

*CDC (champs disciplinaires concernés) : 1 - Mathématiques et leurs interactions; 2 - Physique; 3 - Sciences de la Terre et de l'Univers, Espace; 4 - Chimie ; 5 - Biologie, Médecine, Santé ; 6 - Sciences humaines et humanités nouvelles ; 7 - Sciences de la Société ; 8 - Sciences pour l'ingénieur ; 9 - Sciences et technologies de l'information et de la communication ; 10 - Sciences agronomiques et écologiques.

Liste des 22 segments professionnels auxquels est rattaché le diplôme de doctorat

Activités du numérique
Tourisme hôtellerie restauration
Culture, Art, Spectacle
Construction Travaux publics urbanisme
Eau, environnement, développement durable
Santé humaine et action sociale
Industries chimiques et matériaux
Production et Distribution des énergies fossiles et renouvelables
Service aux entreprises et aux collectivités
Industries du matériel de transport
Sécurité défense
Information communication
Activités juridiques et administratives
Industries extractives
Activités financières et immobilières
Industries manufacturières
Education formation
Sport et activité physique
Agro-alimentaire
Agriculture
Textile, Habillement, Mode
Commerce